|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 12 décembre 2014

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Contact:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 131**TSB Workshops/H.O.Hiroshi Ota+41 22 730 6356+41 22 730 5853tsbworkshops@itu.int | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union;
* Aux Membres du Secteur UIT-T;
* Aux Associés de l'UIT-T;
* Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T
 |
|  |  | **Copie:**- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications;- Au Coordonnateur de l'UIT pour larégion Europe, BDT;- A la Mission permanente de la Turquieà Genève |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Atelier UIT sur le thème "Qualité de service et qualité d'expérience des services multimédias dans les réseaux émergents", Istanbul (Turquie), 9-11 février 2015** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'aimable invitation de Türk Telekom (Turquie) un atelier sur le thème **"Qualité de service et qualité d'expérience des services multimédias dans les réseaux émergents"** sera organisé à Istanbul (Turquie), du 9 au 11 février 2015 inclus.

Le lieu exact sera indiqué en temps utile sur le site web de la manifestation à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/022015/Pages/default.aspx>.

Cet atelier s'ouvrir à 10 heures le premier jour. L'inscription des participants débutera à 9 heures. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés à l'entrée du lieu de l'atelier.

2 Les débats se dérouleront en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur et aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite, mais aucune bourse ne sera accordée.

Les principaux objectifs de l'atelier sont les suivants:

– donner une vue d'ensemble des activités et des travaux de normalisation en général menés par la CE 12 de l'UIT-T;

– examiner la qualité de service et la qualité d'expérience des services multimédias dans les réseaux émergents;

– échanger des renseignements sur la qualité de service et la qualité d'expérience du point de vue de la normalisation, des bonnes pratiques, des cadres relatifs à la qualité de service, des aspects réglementaires et opérationnels, de l'évaluation des paramètres de qualité de service pour différents services, des méthodes d'évaluation de la qualité de fonctionnement multimédia, etc.

5 Cet atelier s'adresse à divers spécialistes représentant des fournisseurs de services, des fabricants, des établissements universitaires et des régulateurs de pays du monde entier, en particulier de la Turquie et des régions Europe, Asie et Afrique.

6 Un projet de programme de l'atelier et les exposés seront disponibles sur le site web de l'UIT-T à l'adresse URL suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/022015/Pages/default.aspx>. Ce site sera mis à jour dès que des modifications seront apportées ou que de nouvelles informations seront disponibles.

7 Des informations générales à l'intention des participants concernant les hôtels, les transports et les formalités de visa seront disponibles sur le site web de l'UIT-T à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/022015/Pages/default.aspx>.

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/022015/Pages/default.aspx>) dès que possible, et **au plus tard le 23 janvier 2015. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers se fait exclusivement *en ligne***.

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, en Turquie sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être obtenu auprès de la représentation de la Turquie (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Des renseignements supplémentaires concernant les demandes de visa seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/qos/022015/Pages/default.aspx>.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications